

Perpignan le 02 DEC. 2020



A l'attention des membres TITULAIRES représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

A l'attention des membres SUPPLEANTS représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

Comité Technique
Dossier suivi par S. CANTIER
(Tél : 04.68.34.86.29)

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du **COMITE TECHNIQUE** se tiendra le :
Vendredi 11 décembre 2020 à 10h00 au CDG 66 (R+1 Salle de Conférence)

ORDRE DU JOUR

1 – Installation des membres représentants les collectivités et leurs établissements publics

2 – Désignation des secrétaires et adoption du procès-verbal de la séance antérieure

3 – Modification de la durée du temps de travail

A – Suppression de poste

4 – Organisation des administrations

A – Temps partiel.

B – Projet mise en place du télétravail.

C – Conditions d'accueil des apprentis

D – Compte épargne temps

E – Modification ARTT

F – Protection sociale complémentaire

G – Plannings

H – Règlement de formation

I – Charte informatique

J – Règlement intérieur

K – Délibération RIFSEEP – IHTS – Indemnités- prime COVID

L – Dossiers RIFSEEP

5 – Rapport Social Unique

6 – Ratios promus promouvables

7 – Lignes directrices de gestion (LDG)

8 – Information

Les dossiers sont transmis uniquement sur le site du CDG66.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président Robert GARRABE

Par déléguation

Le Directeur

Franck FRANCERIES



Tous les courriers adressés au Centre de Gestion le sont à Monsieur le Président
Centre Del Mòn – 35 boulevard Saint Assisèle – BP 901 – 66020 PERPIGNAN Cedex
Tél : 04-68-34-88-66 – Fax : 04-68-34-87-24 – E-mail : s.cantier@cdg66.fr